

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
57 rue des Vinaigriers
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

MARS-AVRIL 2013

RÉFORMER D'ABORD LES RYTHMES SCOLAIRES : est-ce la priorité des priorités ?



Alors que la loi de « refondation » de l'école n'a pas encore été présentée aux parlementaires, le gouvernement a décidé précipitamment de publier le 24 janvier un décret modifiant les rythmes scolaires. Un décret qui avait été pourtant

massivement rejeté le 5 janvier par le Conseil supérieur de l'Éducation (seulement 5 voix favorables sur 74 votes). Cette décision a suscité un fort mécontentement de la très grande majorité des enseignants et de nombreux parents.

MOBILISATION contre le projet de loi du MEDEF

Le MEDEF a réussi à arracher un accord en faisant signer des syndicats minoritaires. Cet accord, qui doit passer maintenant devant le Parlement, comporte de nombreuses dispositions dangereuses pour les salariés et pour l'économie.

Suivant une vision portée par le PDG de Titan, ce projet permettrait aux employeurs d'imposer des reculs aux salariés : perte de salaire, augmentation du temps de travail. Ce n'est pas un mystère que ces reculs ne sauveront aucun emploi et ne feront qu'aggraver les conditions de travail.

Dans de nombreux cas, les destructions d'emplois ne sont qu'un moyen de préserver les profits des actionnaires et non un moyen de préserver l'activité. Les exemples récents de Renault et PSA en sont la preuve.

Pire encore, le recours à la juridiction des Prud'hommes est encore réduit. Le syndicat des avocats de France ne s'y est pas trompé en parlant de légalisation de la délinquance patronale.

C'est au contraire du renforcement du pouvoir d'intervention des salariés dont les entreprises ont besoin. Propositions alternatives du Comité d'entreprise, intervention directe des salariés dans la gestion de l'entreprise, interdiction des licenciements boursiers, redéfinition du licenciement économique sont les propositions que vont défendre André Chassaigne et les députés du Front de gauche.

Pour la première fois de la législature, la jonction entre les luttes sociales et les luttes parlementaires va se faire.

Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF 10^{ème}

Et ce, d'autant que le projet de loi de « refondation de l'école », même s'il affiche quelques avancées, manque d'ambition pour faire reculer l'échec scolaire et favoriser la réussite de tous. Il ne rompt pas avec les logiques des gouvernements précédents. Par exemple, il maintient le « socle commun » de connaissances qui condamne à un enseignement au rabais les élèves en difficultés. Pour ces derniers, le rétablissement des réseaux d'aide (RASED) n'est pas fortement réaffirmé. Le projet ne prévoit pas la mise en place d'un véritable pré-recrutement des enseignants, indispensable pour faire face à la crise de recrutement des métiers de l'éducation. Alors que le service public national est la garantie de l'égalité de tous, le gouvernement envisage, dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation, de nouveaux transferts de compétences.

Ainsi, le décret contesté, qui prévoit l'organisation de la semaine sur 4 journées et demie, envisage de confier aux collectivités territoriales un temps quotidien de $\frac{3}{4}$ d'heure consacré à des activités périscolaires. Ce temps sera un facteur d'accroissement des inégalités. En effet, ne disposant pas toutes des mêmes moyens, certaines communes ne pourront que proposer des activités assimilables à de la garderie. Le dispositif de péréquation financière, temporaire et insuffisant, envisagé par le ministre, ne palliera pas cette inégalité.

Même à Paris, qui est une ville globalement favorisée, les conditions d'une mise en place satisfaisante de ce temps périscolaire ne sont pas réunies : manque de locaux pour réaliser ces activités, absence d'une filière de l'animation bien structurée avec des personnels bien formés et stables (6 000 vacataires actuellement).

Les communistes pensent que le changement des rythmes ne peut se faire que dans le cadre d'un projet global qui doit être débattu collectivement. Pour eux, la question centrale est : comment faire réussir tous les élèves ? Ils demandent l'ajournement de cette réforme. Un passage en force de celle-ci créerait une fracture qui rendra difficile les discussions à venir.

De son côté, le Conseil de Paris décidera le 25 mars s'il maintient l'application de cette réforme dès septembre 2013 ou s'il la reporte à 2014. Le débat est loin d'être clos.

DES LOGEMENTS VIDES

dans un immeuble de La Poste du 10^{ème}

Situé au 107 rue du Faubourg Saint-Denis, près du square Alban Satragne, ce bâtiment abrite les bureaux destinés aux activités postales, mais aussi, dans ses derniers étages, près d'une vingtaine de logements. La quasi-totalité de ces logements sont vides depuis des années.

Pourtant, le gouvernement a demandé à tous les établissements publics de communiquer les disponibilités de réquisitions possibles dans la capitale.

Une situation inacceptable dans un quartier où la densité du domaine bâti laisse peu de place à la création de logements sociaux.

La direction de La Poste, désireuse de poursuivre sa politique de fermeture de centres de distribution et de vente de son patrimoine, s'apprêterait à céder cet immeuble à un promoteur privé.

Les élus communistes ont alerté le maire du 10^{ème} sur cette situation et proposé un vœu qui a été soumis au Conseil d'arrondissement. Adopté lors de la séance du 4 février dernier, ce vœu demande que la partie de l'immeuble consacrée au logement soit cédée à un bailleur social ou mis à disposition de *Toit et Joie*, l'opérateur de logement social de La Poste.

Denise : une militante nous a quittés

Denise Coupé, une militante de l'arrondissement, vient de nous quitter. Une vie marquée par de grands moments de notre histoire. En effet, c'est lors de la Libération de Paris en 1944 qu'elle adhère simultanément au PCF et à la CGT. Elle restera fidèle à ces deux organisations jusqu'à la fin de sa vie. Elle s'engagera pour la paix en Algérie et sera blessée à Charonne lors de l'intervention brutale de la police à l'issue de la manifestation contre les attentats sanglants de l'OAS.

Dans son entreprise, elle sera l'animatrice de la lutte pour la dignité des femmes travaillant dans l'atelier de mécanographie, première étape de

l'informatisation. Pendant le mouvement de 1968, elle participera activement à l'occupation du siège du Crédit Lyonnais.

Présente dans son quartier, elle n'hésitait pas à interpeller les élus et le maire de l'arrondissement pour les alerter sur les problèmes rencontrés par ses concitoyens. En 2008, elle a été présente pendant les 96 jours de la lutte victorieuse des sans-papiers du restaurant *Chez Papa*, rue La Fayette. Avec eux, disait-elle, « j'ai retrouvé ma jeunesse ».

Denise est restée jusqu'au bout une femme courageuse, fidèle à ses engagements, ne se résignant jamais.



Denise, au stand du PCF du 10^{ème} participait tous les ans à la Fête de l'Humanité pour soutenir son journal

CODE QR du nouveau site PCF 10

Un nouveau site de la section PCF du 10^{ème} : articles d'actualité sur Paris et l'arrondissement, l'ensemble des publications *À Paris 10*, les comptes rendus des conseils d'arrondissement...

www.pcfparis10.fr



BIENTÔT UN ACCUEIL DE JOUR dans la « caserne » Château Landon

Le Conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 4 février dernier, a acté la reprise en gestion par la ville de ce bâtiment, vide depuis l'installation des pompiers en 2005 sur le quai de Valmy.

Concernant l'affectation à terme de ce bâtiment, plusieurs pistes sont évoquées : extension de l'école, logements sociaux, lieu de rencontres et d'initiatives pour les associations et les conseils de quartier... Rien n'est décidé et une concertation est prévue dans le cadre du projet de l'Est parisien.

En attendant, il est prévu de réaliser, dans une partie du bâtiment, un accueil de jour permettant aux plus démunis de prendre leurs repas à l'abri. La gestion de cet accueil provisoire pourrait être confiée à une association humanitaire, comme l'Armée du Salut.

Une décision attendue depuis longtemps, dont se réjouissent les élus communistes. Ces dernières années, ils avaient déposé au Conseil d'arrondissement du 10^{ème} et au Conseil de Paris plusieurs vœux dans ce sens. Ils avaient également participé à plusieurs rassemblements devant la caserne, à l'initiative des militants communistes du 10^{ème} et de responsables associatifs.

Alain Lhostis a rappelé qu'il avait encore interpellé en septembre dernier le Préfet de police sur la non utilisation de ces locaux à la veille de l'hiver.

L'ouverture de cet accueil, qui nécessite quelques aménagements, devrait intervenir dans les tout prochains mois.

NOUVEL HÔPITAL LARIBOISIÈRE

la construction est enfin décidée !

La construction du nouvel hôpital Lariboisière est sur les rails. Les premiers crédits d'études viennent d'être débloqués. Ce projet, attendu depuis de nombreuses années, comprend la construction d'un bâtiment répondant aux dernières normes de la médecine moderne et aux exigences du « plan climat ». Il disposera d'une capacité permettant de regrouper toutes les activités actuelles de l'hôpital.

Par ailleurs, et dans un 2ème temps, la restructuration des bâtiments existants de Lariboisière permettra le transfert de l'ensemble des activités de l'hôpital Fernand Widal dont la fermeture est programmée. Et notamment l'accueil des personnes âgées les plus dépendantes (long séjour) dans ces locaux libérés.

Alain Lhostis, qui est intervenu à maintes reprises sur ce dossier, se réjouit de l'avancement de ce projet. Initialement, la direction de l'APHP envisageait la vente à prix

fort de Fernand Widal, sans contrepartie de la poursuite de ses activités. Pour contrecarrer cette opération spéculative, il a fait adopter, lors du Conseil de Paris du 30 septembre 2009, un amendement classant ce site en zone de *Grands services urbains* (c'est-à-dire uniquement réservée à des activités d'intérêt général). Une disposition qui a contraint la direction de l'APHP à revoir sa copie.

Plus tard, dès l'annonce du projet du **nouvel hôpital Lariboisière**, Alain Lhostis a exigé que les activités actuelles de l'hôpital Fernand Widal soient transférées dans leur totalité à Lariboisière, tout particulièrement les lits de longue durée pour les personnes âgées très dépendantes.

Une revendication partagée par les communistes de l'arrondissement et les organisations syndicales qui veilleront à ce que cette restructuration ne se traduise pas par une réduction du nombre de lits existant actuellement.

HOMMAGE À Louise Michel

Pour célébrer la journée internationale des femmes, Marie-Thérèse Eychart, adjointe en charge de la Petite enfance et de l'égalité femmes/hommes, a voulu rendre hommage à Louise Michel.

À cette occasion, un spectacle théâtral et musical *Louise Michel, écrits et cris* a été présenté à la mairie.

Surnommée la Vierge rouge, figure majeure de la Commune de Paris, journaliste, pamphlétaire et écrivain, elle était passionnée pour l'enseignement qu'elle jugeait indispensable à l'émancipation humaine à laquelle elle consacra sa vie.

Dans notre arrondissement, où elle enseigna, un collège porte le nom de cette femme exceptionnelle.



UNE URGENCE

la nouvelle loi pour le logement



Depuis le 29 décembre 2012, le quartier de la gare du Nord compte de nouveaux habitants, bienvenue à eux.

Ce sont environ 60 personnes, soit quatorze familles, qui, aidées par *Droit au logement* (DAL) et *Jeudi noir*, se sont installées dans un immeuble vide depuis plus de deux ans, appartenant à une société de joaillerie.

Alors que la ministre du Logement, Cécile Duflot, avait annoncé cet automne vouloir réquisitionner les logements vides pour répondre à la demande de logements, rien n'est concrétisé à ce jour. Un hiver de plus sans toit protecteur !

Les élus communistes sont entièrement solidaires de ces familles. Le 5 novembre dernier, ils avaient défendu devant le Conseil d'arrondissement un vœu rappelant que la loi française autorise la réquisition d'immeubles vacants.

Nous regrettons que le gouvernement ait préféré faire avancer en priorité un autre dossier, celui des investissements locatifs exonérés d'impôts. En vigueur depuis le 1er janvier 2013, le « dispositif Duflot » s'ajoute à la longue liste des montages fiscaux permettant, en échange de réductions d'impôts, d'exonérer l'État de son obligation vis-à-vis de la construction de logements sociaux.

L'AIDE ALIMENTAIRE AUX PLUS DÉMUNIS

réduite de 40% par le Conseil européen

Depuis 1987, un Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) permettait d'apporter une aide alimentaire à environ 18 millions de personnes vivant dans l'UE, par l'intermédiaire des associations caritatives et des services sociaux.

Lors du Conseil européen du 8 février consacré au budget européen pour la période 2014/2020, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de réduire de 40% le PEAD (300 millions d'euros par an au lieu de 500), alors que cette aide sera

désormais étendue à 8 pays européens supplémentaires ayant intégré l'UE dernièrement. Une décision aberrante, compte tenu de la situation économique et sociale marquée par un développement massif du chômage et de la précarité.

Le Secours populaire est l'une des 4 associations humanitaires qui distribuent cette aide en France. Julien Lauprêtre, son président, rappelle que cette aide concerne en France 4 millions de personnes. Il s'élève contre cette décision en contradiction avec la croissance des besoins ressentie par tous et regrette que « l'aide alimentaire humanitaire ne soit pas une priorité de l'Europe ».

UNE SALLE DE CONSOMMATION DE DROGUE À MOINDRE RISQUE feu vert du gouvernement

Le 5 février, le gouvernement a donné son accord pour ouvrir, à titre d'expérimentation, « une salle de consommation à moindre risque pour les usagers de drogue ». Cette salle ouvrira dans le quartier de la gare du Nord.

Lieu de passage privilégié, le secteur de la gare du Nord est aussi une zone de forte consommation qui justifie pleinement l'implantation de cette première salle de consommation. C'est une nécessité de santé publique permettant de réduire les contaminations et la mortalité. C'est aussi, les ouvertures de ce type de salles à l'étranger l'ont démontré, un facteur d'amélioration de la sécurité et de la tranquillité pour les habitants.

Les communistes et leurs élus se félicitent de cette décision attendue depuis plusieurs années. En tant que maire adjoint de Paris en charge de la Santé, Alain Lhostis a été porteur depuis 2001 de la mise en place d'un ensemble de dispositifs de réduction des risques pour les usagers de drogues et soumis plusieurs vœux au Conseil de Paris en faveur de l'ouverture de salles de consommation. En octobre dernier, en direction des Parisiens de l'arrondissement, il a organisé un débat au *Point éphémère* sur ces questions.

Le maire du 10^{ème}, qui a annoncé une ouverture avant l'été, doit organiser, sans attendre, une concertation avec les habitants du quartier.

ÉLECTIONS LOCALES



Ce droit a été accordé aux citoyens de l'Union européenne en 1998. Malgré des promesses faites depuis plus de 30 ans, il n'est toujours pas en vigueur pour les résidents étrangers non ressortissants de l'UE. Pourtant ces derniers (ils sont près de 2,5 millions) résident en France, paient des impôts et participent à la vie économique, sociale et associative de notre pays.

Le collectif **Droit de vote 2014**, qui regroupe plus d'une centaine d'associations, de syndicats et de partis politiques vient de lancer une pétition nationale* demandant au président de la République d'instaurer, pour ces résidents non communautaires, ce droit de vote et d'éligibilité aux élections locales dès les municipales de 2014. Sans attendre, le président doit tenir l'engagement qu'il a pris lors de sa campagne électorale et lancer le processus de révision constitutionnelle permettant cet élargissement du suffrage universel.

Le Collectif du 10^{ème} vous invite à débattre de cette question et entendre des témoignages le mercredi 20 mars à 19 h à la mairie.

* pétition : www.droitdevote2014.org



Le 12 février dans la salle Dubail, s'est tenue une nouvelle assemblée citoyenne du Front de gauche qui a regroupé une soixantaine de personnes.

Dante Bassino, responsable du PCF 10 et l'un des animateurs de cette soirée, a rappelé que l'objectif de cette réunion était de lancer la campagne du Front de gauche *Contre l'austérité, pour l'emploi et une véritable politique de gauche*.

La discussion a permis d'échanger sur la situation actuelle et définir de nouvelles initiatives dans notre arrondissement.



www.pcf.fr